

[Texte]

So we're trying to get the government to reinstate the CMHC funding to 1992 rates, or 1991 rates; I'm not sure. If I'm wrong, I'm sorry. But we're trying to get back to the rates we had before, at least as a start, then further address—and we had that in the report we have.

I just wondered if I might ask the question of Gary, in that we have no problem in our case, as Inuit, and I'm sure that in the west, the Dene—the Dogrib, the Loucheux and other Dene groups—in knowing what to... There are various things we have to go through to start a land claims process, and I just wondered what kinds of difficulties there are for the Métis Nation in the Northwest Territories in trying to... We have, as Inuit, a land base. As Inuit, Dogrib, the Loucheux, Gwich'in and others, we have a land base. Whatever we give up, we give up quite freely, because as far as we're concerned, it's our land, Nunavut. I just wonder what kinds of problems the Métis Nation goes through in trying to get to square one on the issue of land claims as well as the other things associated with land claims—housing and health and other things.

• 1040

Mr. Bohnet: That's quite a question, Jack. It covers an awful lot of ground. On the land claims process itself, the Métis of the Northwest Territories were the only Métis in Canada who were accepted as Métis for land claims in 1977. At that time, the Dene were also accepted for land claims in the western territory. For convenience's sake, the federal government at the time said because you share the same land base it would be more convenient; it would be hard to try to sort out things when you share the same land base, so go into negotiations jointly. So you had the joint Dene-Métis comprehensive claim.

In 1990, after 15 or 18 years, that fell apart basically because the Dene in the southern part of the territory did not want to extinguish any of their treaty rights for a new deal. So what happened was first you had the Inuvialuit claim, then the Gwich'in claim, now we've got the Sahtu Dene-Métis claim. The Nunavut claim was just settled, the Dogribs are negotiating. The regional claims in the western territory are joint Dene-Métis, so there's already a precedent set that Métis are involved in land claims.

So the federal government has come back to the Dene in two regions, the South Slave and the Detcho—if you know the territories, the southwestern part of the territory, below the lake, the southern part of the territory, where predominantly the large Métis populations are.

The Dene have said they would like to pursue treaty land entitlement or specific claims; they want to go after the reserve system. That automatically excludes the Métis—automatically.

[Traduction]

Nous faisons en sorte que le gouvernement rétablisse le financement de la SCHL au niveau de 1992, ou à celui de 1991; je ne suis pas certain. Désolé si je me trompe. Mais nous essayons d'obtenir les mêmes niveaux de financement qu'auparavant, du moins au début, avant de nous attacher à d'autres questions—ce dont traite notre rapport.

J'aimerais poser la question à Gary. Il n'y a aucun problème dans notre cas, puisque nous sommes Inuit, et je suis sûr que la situation est la même dans l'Ouest pour les Dénés—les Dogrib, les Loucheux et autres groupes dénés... Avant d'entamer un processus de revendications territoriales, nous devons nous attacher à diverses questions, et j'aimerais savoir quels genres de problèmes éprouve la nation métisse des Territoires du Nord-Ouest... Comme Inuit, nous avons un territoire de base. Comme Inuit, Dogrib, Loucheux, Gwich'in et autres, nous possédons un territoire de base. Nous renonçons librement à des terres parce que, dans notre cas, il s'agit de notre terre, le Nunavut. Je me demande quels sont les problèmes de base de la nation métisse quant aux revendications territoriales ainsi qu'à toutes les autres questions liées aux revendications—le logement, la santé etc.

M. Bohnet: Voilà une question de taille, Jack. Elle est très vaste. À propos du processus des revendications territoriales, les Métis des Territoires du Nord-Ouest sont les seuls Métis au Canada qu'on a reconnus comme Métis aux fins de revendications territoriales en 1977. À ce moment, on a également reconnu les Dénés aux fins de revendications territoriales dans le territoire de l'ouest. Pour faciliter les choses, le gouvernement fédéral de l'époque a dit que, puisque les deux groupes se partageaient le même territoire de base, il serait difficile d'essayer de tout démêler et il serait plus facile qu'ils négocient ensemble. De là les revendications territoriales globales des Dénés et des Métis.

En 1990, après 15 ou 18 ans, l'entente est tombée à l'eau principalement parce que les Dénés au sud du territoire ne voulaient abandonner aucun de leurs droits conférés par traité en échange d'une nouvelle entente. Ainsi, il y a eu d'abord les revendications des Inuvialuit, ensuite celles des Gwich'in, et maintenant celles des Dénés et des Métis pour le Sahtu. Les revendications du Nunavut viennent d'être conclues et les Dogrib négocient encore. Les revendications régionales dans le territoire de l'ouest se font conjointement avec les Dénés et les Métis. Il existe donc un précédent en matière de revendications territoriales par les Métis.

Le gouvernement fédéral fait appel aux Dénés dans deux régions, le sud du lac des Esclaves et le Detcho—si vous connaissez les territoires, il s'agit de la partie sud-ouest du territoire, au sud du lac, et de la partie sud du territoire où habitent la plupart des Métis.

Les Dénés ont dit qu'ils aimeraient obtenir des droits territoriaux conférés par traité ou des revendications précises; ils s'opposent au système des réserves. Cette situation exclut automatiquement les Métis.